

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BENAC

### SEANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

L'an deux mille vingt et le 25 mai, à 19 heures, en application du III de l'article 19 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Philippe JOUANOLOU, Maire.

Étaient présents : Philippe JOUANOLOU, Sébastien ABADIE, Cyril BIBES, Martine CHARRON, Pierre DARESSY, Alexandra DENARD, Michelle DUFFOUR, David EMBERT, Audrey GONZALVO, Thierry LANNES, Viviane LIE, Véronique MARTINEZ, Jean-Louis PLANTE, Nathalie THOMAS, Christophe TOURNEFIER.

Était absent :

Date de convocation : 18 mai 2020.

Date d'affichage : 02 juin 2020.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

<b>2020-01-01 :</b>	<b>OBJET : Installation des conseillers municipaux</b>
---------------------	--

La séance a été ouverte sous la présidence de M. Philippe JOUANOLOU maire, qui a déclaré les membres du conseil municipal cités ci-dessus installés dans leurs fonctions.

Madame Martine CHARRON a été désignée en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art L 2121-15 du CGCT).

<b>2020-01-02 :</b>	<b>OBJET : Election du Maire</b>
---------------------	----------------------------------

### 2.1 Présidence de l'assemblée

La plus âgée des membres présents du conseil municipal, Madame Michelle DUFFOUR, a pris la présidence de l'assemblée (art. L 2122-8 du CGCT). Elle a procédé à l'appel nominal des membres du conseil, a dénombré 15 conseillers présents et a constaté que la condition de quorum posée au second alinéa de l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 était remplie.

Elle a ensuite invité le conseil municipal à procéder à l'élection du maire. Elle a rappelé qu'en application des articles L. 2122-4 et L 2122-7 du CGCT, le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

### 2.2 Constitution du bureau

Le conseil municipal a désigné deux assesseurs : Mme Audrey GONZALVO et M. Christophe TOURNEFIER.

### **2.3 Déroulement de chaque tour de scrutin**

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, s'est approché de la table de vote. Il a fait constater au président qu'il n'était porteur que d'une seule enveloppe du modèle uniforme fourni par la mairie. Le président l'a constaté, sans toucher l'enveloppe que le conseiller municipal a déposé lui-même dans le réceptacle prévu à cet effet. Tous les conseillers ont pris part au vote.

Après le vote du dernier conseiller, il a été immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote

### **2.4 Résultats du premier tour de scrutin**

- |    |   |    |
|----|---|----|
| a. | Nombre de conseiller présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 00 |
| b. | Nombre de votants :   | 15 |
| c. | Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :                       | 00 |
| d. | Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :                     | 01 |
| e. | Nombre de suffrages exprimés :  | 14 |
| f. | Majorité absolue :  | 08 |

Nom et prénom des candidats :	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
JOUANOLOU Philippe	14	quatorze

### **2.5 Proclamation de l'élection du Maire**

M. Philippe JOUANOLOU a été proclamé maire et a été immédiatement installé.

<b>2020-01-03 :</b>	<b>OBJET : Nombre des adjoints</b>
---------------------	------------------------------------

Sous la présidence de M. Philippe JOUANOLOU élu maire, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection des adjoints. Il a été rappelé que les adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le maire (art. L. 2122-4, L. 2122-7 et L. 2122-7-1 du CGCT).

Le président a indiqué qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum de quatre adjoints. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de quatre adjoints. Au vu de ces éléments, le conseil municipal a fixé à quatre le nombre des adjoints au maire de la commune.

### **3.1 Election du premier adjoint**

#### **3.1.1 Résultats du premier tour de scrutin**

- |    |   |    |
|----|---|----|
| a. | Nombre de conseiller présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 00 |
| b. | Nombre de votants :   | 15 |
| c. | Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :                       | 00 |
| d. | Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :                     | 01 |
| e. | Nombre de suffrages exprimés :  | 14 |
| f. | Majorité absolue :  | 08 |

Nom et prénom des candidats :	Nombre de suffrages obtenus	
-------------------------------	-----------------------------	--

	En chiffre	En toutes lettres
DUFFOUR Michelle	14	quatorze

### **3.1.2 Proclamation de l'élection du premier adjoint**

Mme Michelle DUFFOUR a été proclamée première adjointe et a été immédiatement installée.

## **3.2 Election du deuxième adjoint**

### **3.2.1 Résultats du premier tour de scrutin**

- |    |   |    |
|----|---|----|
| a. | Nombre de conseiller présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 00 |
| b. | Nombre de votants :   | 15 |
| c. | Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :                       | 00 |
| d. | Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :                     | 01 |
| e. | Nombre de suffrages exprimés :  | 14 |
| f. | Majorité absolue :  | 08 |

Nom et prénom des candidats :	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
CHARRON Martine	14	quatorze

### **3.2.2 Proclamation de l'élection du deuxième adjoint**

Mme Martine CHARRON a été proclamée deuxième adjointe et a été immédiatement installée.

## **3.3 Election du troisième adjoint**

### **3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin**

- |    |   |    |    |
|----|---|----|----|
| a. | Nombre de conseiller présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 00 |    |
| b. | Nombre de votants :   |    | 15 |
| c. | Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :                       | 00 |    |
| d. | Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :                     |    | 01 |
| e. | Nombre de suffrages exprimés :  | 14 |    |
| f. | Majorité absolue :  | 08 |    |

Nom et prénom des candidats :	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
PLANTE Jean Louis	14	quatorze

### **3.3.2 Proclamation de l'élection du troisième adjoint**

M. Jean-Louis PLANTE a été proclamé troisième adjoint et a été immédiatement installé.

## **3.4 Election du quatrième adjoint**

### **3.3.1 Résultats du premier tour de scrutin**

- |    |   |    |    |
|----|---|----|----|
| g. | Nombre de conseiller présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : | 00 |    |
| h. | Nombre de votants :   |    | 15 |
| i. | Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :                       | 00 |    |
| j. | Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau :                     | 01 |    |
| k. | Nombre de suffrages exprimés :  | 14 |    |
| l. | Majorité absolue :  | 08 |    |

Nom et prénom des candidats :	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffre	En toutes lettres
DARESSY Pierre	14	quatorze

### **3.3.2 Proclamation de l'élection du quatrième adjoint**

M. Pierre DARESSY a été proclamé quatrième adjoint et a été immédiatement installé.

## **4. Charte de l'élu local**

M. le Maire distribue et fait lecture de la charte de l'élu local, qui définit ses devoirs.

## **5. Questions diverses**

La liste des commissions et des structures intercommunales concernées par la commune, est distribuée à chaque membre du Conseil Municipal, afin de prendre le temps de réfléchir avant les inscriptions de chacun prévues lors de la prochaine réunion.

Monsieur le Maire informe le Conseil que, en raison de la pandémie de covid-19, la commune doit prévoir une désinfection régulière des bâtiments du chantier du bar-restaurant. Plusieurs devis sont demandés.

Monsieur le Maire fait part au Conseil qu'un employé communal va bientôt prendre sa retraite. 13 personnes ont répondu à l'offre d'emploi pour le remplacer et 4 candidats seront reçus prochainement pour un entretien individuel.

La séance est levée à 21 h 00.

Philippe JOUANOLOU

Michelle DUFFOUR

Martine CHARRON

Jean-Louis PLANTÉ

Pierre DARRESSY

Sébastien ABADIE

Cyril BIBES

Alexandra DENARD

David EMBERT

Audrey GONZALVO

Thierry LANNES

Viviane LIE

Véronique MARTINEZ

Nathalie THOMAS

Christophe TOURNEFIER